Fiche de données de sécurité

Copyright,2023, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	39-4181-2	**Numéro de version:**	5.02
Date de révision:	30/11/2023	**Annule et remplace la version du :**	06/10/2023

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
Ultimate Snow Foam G1915 [G191501 G191532 G191548 G191564]

Numéros d'identification de produit
14-1001-3162-3 14-1001-5565-5

7012490370 7100315551

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi
Téléphone:	01 30 80 02 16
E-mail:	serviceclients@meguiars.com
Site internet	www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH05 (Corrosion)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Oxyde de dodécyldiméthylamine	1643-20-5	216-700-6	1 - 5

MENTIONS DE DANGER:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE
Générale:

P102	Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280A	Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH208	Contient Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-

500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Information requise selon le Règlement (UE) n° 528/2012 sur les produits biocides :
Contient un produit biocide (conservateur): C(M)IT/MIT (3:1).

Note sur l'étiquetage
Mise à jour selon le règlement des détergents
Ingrédients requis selon le Règlement 648/2004 (non requis pour une étiquette industrielle): 5-15%: Agent de surface anionique, Hydrocarbures aliphatiques. Contient: Parfum, Colorant, benzyl benzoate, Linalool, Mélange de Méthylchloroisothiazolinone et Méthylisothiazolinone (3:1).

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Ingrédients non dangereux	Mélange	40 - 70	Substance non classée comme dangereuse
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	(N° CAS) 55965-84-9 (N° CE) 911-418-6	< 0,0015	EUH071 Tox. aigüe 3, H301 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=100 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=100 Nota B Tox. aigüe 2, H330 Tox. aigüe 2, H310
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	(N° CAS) 111-90-0 (N° CE) 203-919-7 (N° REACH) 01-2119475105-42	7 - 13	Substance non classée comme dangereuse
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	(N° CE) 931-534-0	5 - 7	Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	(N° CAS) 112-34-5 (N° CE) 203-961-6	3 - 7	Irr. des yeux 2, H319
Oxyde de dodécyldiméthylamine	(N° CAS) 1643-20-5 (N° CE) 216-700-6	1 - 5	Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes,	(N° CE) 927-676-8	1 - 5	Tox.aspiration 1, H304

cycliques, < 2% aromatiques			EUH066
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	(N° CAS) 3332-27-2 (N° CE) 222-059-3	0,5 - 3	Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 2, H411

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	(N° CAS) 55965-84-9 (N° CE) 911-418-6	(C >= 0.6%) Corr. cutanée 1C, H314 (0.06% =< C < 0.6%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 0.6%) Lésions oculaires 1, H318 (0.06% =< C < 0.6%) Irr. des yeux 2, H319 (C >= 0.0015%) Sens. de la peau 1A, H317
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	(N° CE) 931-534-0	(C >= 5%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 38%) Lésions oculaires 1, H318 (5% =< C < 38%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

5.3. Conseils aux pompiers:
Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Tenir hors de portée des enfants. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	VLEPs France	VLEP(8 heures):67.5 mg/m3(10 ppm);VLCT(15	

	minutes):101.2 mg/m3(15 ppm)

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d''exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Ecran total.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	**Epaisseur (mm)**	**Temps de pénétration**
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Liquide avec une légère viscosité.
Couleur	Clair rose
Odeur	Douce de baies
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	6,5 - 8,5 /
Viscosité cinématique	*Pas de données de tests disponibles.*
Hydrosolubilité	miscible
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	0,99 - 1 g/cm3
Densité relative	0,99 - 1 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Taille moyenne de particules	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité vrac	*Pas de données de tests disponibles.*
Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	65,4 % en poids [*Méthode de test:*Estimé] [*Conditions:*Comme emballés]
Teneur en matières volatiles:	94,2 [*Méthode de test:*Estimé] [*Conditions:*Tel qu'utilisé]
Point de ramollissement:	*Pas de données de tests disponibles.*

***** Les valeurs indiquées par un astérisque (*****) dans le tableau ci-dessous sont des valeurs représentatives basées sur des tests de matières premières et les produits sélectionnés. En outre, les caractéristiques d'un matériel peuvent changer en fonction de la procédure et les conditions d'utilisation d'une installation, y compris de nouveaux changements dans la taille des particules, ou mélange avec d'autres matériaux. Afin d'obtenir des données spécifiques pour le matériel, nous vous recommandons de conduire un test de caractérisation basée sur les facteurs d'utilisation de l'installation spécifique.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Non déterminé

10.5 Matériaux à éviter:
Acides forts
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:
Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg

2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Cutané	Lapin	LD50 9 143 mg/kg
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Rat	LD50 5 400 mg/kg
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Cutané	Lapin	LD50 6 300 mg/kg
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 52 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Rat	LD50 2 079 mg/kg
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Cutané	Lapin	LD50 2 764 mg/kg
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Rat	LD50 7 292 mg/kg
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,4 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cutané	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde de dodécyldiméthylamine	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Oxyde de dodécyldiméthylamine	Ingestion	Composants similaires	LD50 1 064 mg/kg
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,4 mg/l
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Cutané	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	Ingestion	Rat	LD50 > 1 495 mg/kg
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Cutané	Lapin	LD50 87 mg/kg
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,171 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Lapin	Aucune irritation significative
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Lapin	Irritant
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Lapin	Irritation minimale.
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Moyennement irritant
Oxyde de dodécyldiméthylamine	Composants similaires	Irritant
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Composants similaires	Moyennement irritant
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	Lapin	Irritant
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Lapin	Irritant modéré
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Lapin	Corrosif
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Lapin	Corrosif
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Aucune irritation significative
Oxyde de dodécyldiméthylamine	Composants similaires	Corrosif
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Composants similaires	Aucune irritation significative
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	Lapin	Corrosif
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Humain	Non-classifié
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Non-classifié
Oxyde de dodécyldiméthylamine	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Composants similaires	Non-classifié
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	Composants similaires	Non-classifié
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Homme et animal	Sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Homme et animal	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	In vitro	Non mutagène
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	In vivo	Non mutagène
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vitro	Non mutagène
Oxyde de dodécyldiméthylamine	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	In vitro	Non mutagène
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	In vitro	Non mutagène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	In vivo	Non mutagène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 500 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 5 500 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,6 mg/l	Pendant l'organogenèse
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2 200 mg/kg/jour	2 génération
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 2 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/jour	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/jour	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 15 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

6] (3:1)					

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Oxyde de dodécyldiméthylamine	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Cutané	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	12 semaines
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon	NOAEL 167 mg/kg/jour	90 jours
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 2 700 mg/kg/jour	90 jours
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	90 jours
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Coeur | système hématopoïétique | Système nerveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 8 100 mg/kg/jour	90 jours
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | des yeux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 195 mg/kg/jour	2 années
Oxyde de dodécyldiméthylamine	Ingestion	des yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Composants similaires	NOAEL 88 mg/kg/jour	90 jours

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Risque d'aspiration
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	0,91 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC50	5,7 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Copepod	Expérimental	48 heures	EC50	0,007 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Diatomée	Expérimental	72 heures	ErC50	0,0199 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,027 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-	55965-84-9	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,19 mg/l

méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)						
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LC50	0,3 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,099 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Diatomée	Expérimental	48 heures	NOEC	0,00049 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Vairon de Fathead	Expérimental	36 jours	NOEL	0,02 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,004 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,004 mg/l
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Algues vertes	Estimé	96 heures	EC50	>100 mg/l
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC10	4 000 mg/l
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Barbue de rivière	Expérimental	96 heures	LC50	6 010 mg/l
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	1 982 mg/l
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Algues vertes	Estimé	96 heures	NOEC	100 mg/l
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	Atlantic Silverside	Expérimental	96 heures	LC50	2 000 mg/l
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LC50	1 300 mg/l
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	1 101 mg/l
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4 950 mg/l
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEC	100 mg/l
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC10	>1 995 mg/l

Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Diatomée	Estimé	72 heures	EC50	1,97 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	4,2 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4,53 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Diatomée	Estimé	72 heures	EC10	1,2 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	2,4 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	1 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Invertébré	Estimé	96 heures	LL50	>10 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	>88 444 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEL	1 mg/l
Oxyde de dodécyldiméthylamine	1643-20-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,11 mg/l
Oxyde de dodécyldiméthylamine	1643-20-5	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	30 mg/l
Oxyde de dodécyldiméthylamine	1643-20-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,2 mg/l
Oxyde de dodécyldiméthylamine	1643-20-5	Vairon de Fathead	Expérimental	302 jours	NOEC	0,42 mg/l
Oxyde de dodécyldiméthylamine	1643-20-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,0049 mg/l
Oxyde de dodécyldiméthylamine	1643-20-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,36 mg/l
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,18 mg/l
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,6 mg/l
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	2,4 mg/l
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Vairon de Fathead	Composant analogue	302 jours	NOEC	0,42 mg/l

N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	0,7 mg/l
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	0,032 mg/l
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Bactéries	Composant analogue	18 heures	EC10	24 mg/l
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	1 000 mg/l
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Invertébré	Estimé	96 heures	LL50	>10 000 mg/l
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	>88 444 mg/l
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEL	1 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Composant analogue Biodégradation	29 jours	évolution dioxyde de carbone	62 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO (ne passe pas la fenêtre de 10 jours)	OCDE 301B - Mod. CO2
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	> 60 jours (t 1/2)	
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Expérimental Biodégradation	16 jours	évolution dioxyde de carbone	100 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	92 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	80 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique	OCDE 301B - Mod. CO2

					DBThO	
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	22 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Oxyde de dodécyldiméthylamine	1643-20-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	95.27 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	67.5 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Composant analogue Biodégradation	21 jours	évolution dioxyde de carbone	69.9 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Composant analogue Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	>1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	22 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Composant analogue BCF - Poisson	28 jours	Facteur de bioaccumulation	54	OECD305-Bioconcentration
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.4	
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.54	
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.3	
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de dodécyldiméthylamine	1643-20-5	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage	1.85	

				octanol/eau		
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.69	
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	10 l/kg	OCDE 106 Désorption à l'aide d'un méthode d'équilibre de lots
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	1 l/kg	Episuite™
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	4,4 l/kg	Episuite™
Oxyde de dodécyldiméthylamine	1643-20-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	1 100 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	>622 l/kg	OCDE 106 Désorption à l'aide d'un méthode d'équilibre de lots

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
07 06 01* Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3082	UN3082	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (ALKYL(C12-C14)DIMÉTHYLAMINES)	MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (ALKYL(C12-C14)DIMÉTHYLAMINES)	MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (ALKYL(C12-C14)DIMÉTHYLAMINES)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	M6	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:
La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances

dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

Ingrédient	**Numéro CAS**
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH
Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
E2 Dangereux pour le milieu aquatique	200	500

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	50	200

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Dangereux/Non dangereux pour le transport - L'information a été modifiée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de Meguiar's, Inc. France sont disponibles sur www.meguiars.fr